

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 8 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN. 4 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

1^{er} Août — La révolution de Buenos-Ayres, principalement dirigée contre la personne et les actes du président Juarez Celman, est comprimée par celui-ci au prix d'une grande effusion de sang; et toutefois de sérieuses inquiétudes persistent, causées surtout par une situation financière des plus menaçantes.

— Dans l'Amérique centrale, les hostilités sont momentanément interrompues entre le Guatemala et le Salvador, qui est le théâtre de dissensions intestines sanglantes.

— Une mère tue sa fille à la Rochelle à la suite d'une discussion.

— Un Italien habitant Saint-Ouen, est tué par deux de ses compatriotes dont il avait séduit la sœur, qu'il refusait d'épouser.

2 Août — De violents orages éclatent à Rouen, à Montargis, à la Rochelle et à Nice.

— Un terrible accident survient à Fontaine le Port (Seine-et-Marne) deux jeunes gens sont noyés dans une partie de bain. Le curé du Châtelet trouve

également la mort en se portant à leur secours.

3 Août — M. Constans se rend à Rodez, à l'occasion du concours musical et y fait un discours politique important.

— Fête donnée au Champ de Mars au profit des incendiés de la Martinique et de la Guadeloupe.

4 Août — Distribution des prix du Concours Général à la Sorbonne. Le collège Stanislas remporte le plus grand nombre des nominations. Le concours entre les lycées de Paris et ceux des départements témoigne des considérables progrès faits par ces derniers.

— Un grand congrès international de médecins s'ouvre à Berlin le 4. La France y est représentée par 34 délégués nommés par le ministre de l'instruction publique. L'accueil le plus courtois leur est fait par leurs confrères allemands.

5 Août — Un accident survenu à la machine du torpilleur le *Coureur* à Toulon, cause de graves blessures à deux des chauffeurs.

— A Angers, un homme voyant rentrer sa femme en état d'ivresse la

frappe au point de lui donner la mort.

6 Août — Décret du Président de la République, déclarant close la session ordinaire des Chambres.

7 Août — Les dépêches de New-York apprennent que l'exécution de Kemmler, par l'électricité, a été pour le condamné un supplice atroce, par suite du mauvais fonctionnement de l'appareil.

— L'apparition du Phylloxéra est constatée sur plusieurs points de la Champagne.

— Terrible accident à la Croix aux Mines. Une machine à vapeur qu'on était en train d'essayer, fait explosion et tue le chauffeur ainsi que les deux ingénieurs présents à l'épreuve.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La série des distributions de prix est enfin terminée.

Samedi dernier, c'était à l'école enfantine qu'avait lieu sous la présidence de M. le Maire la distribution annuelle des jouets et des prix. Une assistance nombreuse était venue applaudir les petits acteurs de cinq à six ans, qui ont exécuté avec beaucoup d'entrain plusieurs charmantes petites saynètes.

Le lendemain, Dimanche, c'était à l'Institution Bonjard que se portait la foule. La fanfare municipale avait apporté son concours à cette fête qui a été pleine d'entrain et de gaieté. Plusieurs chœurs très bien exécutés, des dialogues et des petites scènes comiques ont vivement intéressé l'assistance qui n'a pas ménagé ses bravos.

Dans son discours, M. le Maire, a insisté sur le repos nécessaire des

vacances, mais il a également fait ressortir la nécessité d'un petit travail journalier destiné à conserver les connaissances acquises et à entretenir les facultés intellectuelles de la jeunesse.

À l'École des filles, la distribution des prix qui avait lieu le Lundi à deux heures, s'est faite avec la solennité habituelle, sous la présidence de M. le Maire, M. Dupille, conseiller d'arrondissement, M. l'abbé Bridou curé-doyen de Dammartin, M. l'abbé Couillard, vicaire, M. l'aumônier du Pensionnat de la Miséricorde, M. Moreau, adjoint, plusieurs conseillers municipaux, les membres de l'administration de l'hospice, et un grand nombre de dames, assistaient à cette intéressante cérémonie. Le Chœur des Moissonneuses et celui des Chasseresses ont été particulièrement applaudis; les autres morceaux de chant ainsi que les dialogues et les petites scènes comiques ont également obtenu un succès complet.

Le nombre des lauréats étant assez considérable, la proclamation des prix a été faite par division, c'est-à-dire en quatre parties différentes. Les livres offerts par M. le Maire, par M. L. Dupille, par M. l'abbé Bridou et par la fondation Caubert étaient particulièrement beaux et ont fait les délices des élèves les plus méritantes.

FÊTE PATRONALE DE DAMMARTIN

On a ces jours derniers, fait courir le bruit que la date de la fête patronale de Dammartin devait être changée; il n'en a nullement été question et les fêtes données à l'occasion de l'Exposition en même temps que la fête patronale, auront lieu, ainsi que cela a été décidé dès le principe, les 15, 16, 17. et 18 août.

Voici le programme de ces fêtes :

Le vendredi 15 août. — *Ouverture de l'Exposition d'horticulture.* — A 10 heures du matin passage du Jury — A 2 heures ouverture de l'Exposition au public. — A 6 h. 1/2, Banquet.

Le samedi 16 août. — A 9 heures du soir retraite aux flambeaux.

Le dimanche 17 août. — A 10 heures messe en musique. — A 2 heures distribution solennelle des récompenses aux lauréats de l'exposition sous la tente de M. Petit. — Conférence par M. Sabouret membre de la société d'apiculture de Paris. — A 3 h. 1/2, concert par la fanfare, dans l'enceinte de l'exposition.

Le soir — Illuminations des Promenades en verres de couleur. — A 9 heures, feu d'artifice tiré par M. Balossier artificier de la ville de Paris. — Grand bal sous une tente brillamment illuminée, grand orchestre.

Le lundi 18 août. — Continuation de la fête. — A 2 heures, jeux publics pour les enfants, prix divers. — A 3 heures bal d'enfants sous la tente.

Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer leurs habitations.

Les marchands forains, directeurs de jeux et baladins trouveront des emplacements commodes et gratuits sur les promenades du château.

ROISSY

On nous écrit :

Samedi 2 Août vers 6 heures du soir au moment où l'orage était dans toute sa force, au moment où la pluie tombait avec la plus grande violence, un coup de tonnerre retentissait et instantanément deux granges contigues appartenant à M. Deharambure prenaient feu. Elles étaient à peu près remplies et les ouvriers venaient de les quitter. On a vu au même moment le fluide électrique touchant le toit d'une des granges et le sol de la cour, pénétrant par une porte ouverte, et venant disloquer la machine à battre qui servait pour les deux granges.

Les pompiers de Roissy arrivaient

de suite, ceux de Gonesse étaient là même d'une demi-heure après et malgré l'insuffisance de l'eau qu'on put circonscire le fléau, et les deux granges seules ont été consumées.

Roissy n'a été préservé d'un très grand désastre que grâce à l'énergie et à la promptitude des secours apportés par les pompiers.

VILLENEUVE

La commune de Villeneuve qui s'impose les sacrifices les plus louables pour ses écoles faisait dimanche dernier la distribution des prix.

M. Anquetil, maire, presque tous les conseillers municipaux, M. L. Dupille conseiller d'arrondissement, assistaient avec un grand nombre d'habitants de la commune à cette cérémonie préparée avec le meilleur goût par M. et M^{me} Gibert.

Une loterie composée de jouets charmants offerts par M^{mes} Anquetil, P. Boisseau, E. Fouillaux, et Menneson aux élèves de la classe enfantine ont rendu bien heureux les gagnants. (ils l'étaient tous). Et c'était plaisir de voir ces jeunes enfants, dont quelques uns goûtaient pour la première fois le bonheur de posséder des jouets, quitter radieux et reconnaissants cette réunion d'où tous s'en allaient le cœur satisfait; ceux qui donnaient autant que ceux qui recevaient.

Plusieurs livrets de caisse d'épargne offerts par de généreux donateurs du pays rehaussaient encore la valeur des livres magnifiques donnés par la commune. M. Labour qui s'était excusé de ne pouvoir venir avait envoyé deux beaux volumes.

Après la distribution, tout le monde put admirer une très remarquable

exposition des travaux des élèves, des cahiers très bien tenus, et des ouvrages à l'aiguille absolument étonnants.

La séance avait commencé par une courte improvisation de M. L. Dupille dont voici quelques passages.

... Aux avantages qu'il doit à la nature, Villeneuve joint le bonheur de posséder un Instituteur, qui, dans le canton de Dammartin, si bien pourvu d'excellents maîtres, est parmi les meilleurs.

Il est vaillamment secondé par madame Gibert qui facilite sa tâche en dirigeant l'école enfantine avec un soin merveilleux...

Quelques objections ont été faites, surtout au début, contre la création des asiles, écoles maternelles et enfantines; quelques personnes blâmaient cette espèce d'ingérance de l'Etat, de la commune, dans la famille; ingérance, qui, disaient-ils tendrait à déplacer, à affaiblir les liens qui doivent attacher les enfants à leurs parents; c'est une erreur, et votre expérience vous l'a démontré.

En effet, la femme a dans son ménage une tâche bien lourde et qu'elle n'accomplit que par un miracle d'énergie. Les soucis de la maternité, les soins du ménage, de la nourriture, de l'entretien du linge et des habits, la nécessité souvent encore de chercher au dehors un travail qui augmente un peu le maigre budget de la semaine, tous ces lourds soucis arrivent à dépasser les forces humaines, surtout quand plusieurs jeunes enfants exigent encore des soins assidus.

Où bien la mère qui les conserve dans son étroit logement est obligée de les renvoyer pour obtenir quelque tranquillité, ou bien elle les laisse aller, un peu abandonnés, dans les cours et les rues; alors ils reviennent sales, déchirés, désobéissants et ayant contracté de mauvaises habitudes. Si au contraire,

comme ici, les petits enfants sont amenés à cet asile hospitalier où les meilleurs soins les attendent, où Madame Gibert sait si bien user de toutes les ressources d'un esprit sérieux et inventif pour les instruire et les amuser, ils se forment tout doucement, par l'émulation et l'imitation qui sont les grands instructeurs de l'enfance; et en plus surtout, ils apprennent leurs devoirs vis à vis de leurs parents: que non seulement ils doivent les aimer pour tout le mal qu'ils ont pour eux, mais qu'ils doivent aussi leur donner des preuves de leur reconnaissance et de leur tendresse. Aussi quand, le soir, le père de famille rentre après sa rude journée de labeur, et que, dès la seuil, il aperçoit ces figures riantes et qu'il reçoit un accueil affectueux dans une maison propre et sans bruit, le fardeau de la vie lui paraît plus léger et il se sent de nouvelles forces pour élever à son pays des enfants capables de lui faire honneur.

NANTOUILLET

M. Lange (Jules Désiré) le sympathique instituteur de Nantouillet vient d'obtenir la médaille d'argent, accordée par le ministre de l'instruction publique pour services rendus à l'enseignement primaire.

Tous nos compliments au nouveau lauréat.

JUILLY

M. Delly couvreur à Juilly peut se vanter de l'avoir échappé belle; C'était samedi dernier au moment de l'orage, le couvreur venait de descendre d'une meule, lorsque tout à coup, un coup violent se fait entendre; la foudre venait de briser ses échelles, mais fort heureusement sans atteindre personne et sans même causer le moindre dommage à la meule.

SAINT-MARD

Dimanche vers 4 heures, la foudre est tombée sur la maison des héritiers

Thiebaut et après avoir pénétré par le sommet de la toiture, a parcouru diverses pièces qui ont été légèrement dégradées. Il n'y a eu aucun dommage, mais la frayeur a été grande dans le voisinage.

MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ

On lit dans le *Journal de Senlis*:

Le jeune Alphonse Pasquier a été victime d'un accident assez sérieux: dans la soirée de Dimanche il se balançait avec un de ses camarades, le nommé Ernest Relier, sur une pièce de bois mise en travers sur une autre; il eut le bras gauche cassé à trois endroits différents. Il a été transporté à l'hôpital Trousseau à Paris.

On a prétendu que Relier avait provoqué cet accident et procès-verbal a été dressé contre ses parents.

PLAILLY

Une rixe s'est produite entre les nommés Alexandre Malingre, manouvrier à Mortefontaine et Alexandre Malbec, chaudronnier à Plailly. Ces deux Alexandre se sont fortement pris aux cheveux, roulés réciproquement par terre; procès-verbal a été dressé contre eux. Ils étaient, paraît-il, légèrement pris de boisson.

NANTEUIL

Dans la réunion tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 25 juillet 1890, l'assemblée des maires du canton de Nanteuil, à l'unanimité, a décidé qu'il y a lieu de proroger pour une prochaine campagne le Syndicat de hannetonnage. L'encaisse de 640 francs provenant de la subvention du Conseil général, a été maintenu à titre de fonds de réserve destiné à assurer d'une manière plus efficace, s'il est possible, la réussite de l'entreprise qui a donné un résultat

remarquable en 1889, plus de 500.000 kilogrammes de hannetons ayant été détruits dans le canton, durant cette première campagne.

FAITS DIVERS

TERRIBLE ACCIDENT

Un épouvantable accident vient de jeter la consternation dans les communes de Fontaine le Port et du Châtelet (Seine-et-Marne).

Vendredi dernier, M. Léger, curé du Châtelet, partait en promenade à Fontaine le Port avec deux de ses élèves, Hebert Lauret, âgé de 24 ans, et le jeune Porta, âgé de 16 ans.

Sur les bords de la Seine, les deux jeunes gens prirent envie de se baigner, M. Léger leur recommanda de ne point faire d'imprudence et les attendit à peu de distance.

D'abord, tout alla bien, les deux baigneurs riaient et s'amusaient. Puis le jeune Porta crut qu'il pourrait aller seul et s'éloigna; les forces lui manquèrent. Bientôt son camarade le voyant se débattre, se dirigea de son côté pour lui prêter aide.

Alors se passa une scène poignante et des plus douloureuses. Malgré ses observations l'enfant se cramponna après le jeune homme, paralysant tous ses mouvements. M. le curé Léger entendant non plus les joyeux ébats, mais comme des plaintes, accourut voir ce qui se passait. Tous deux étaient sur le point de disparaître. Sans hésiter, il se jeta dans le fleuve pour les secourir.

Mars les malheureux jeunes gens, affolés, impuissants de se maintenir, ne comprirent point l'importance du secours qui leur arrivait, car M. Léger savait très bien nager. Tous deux s'at-

tachèrent à lui et l'entraînèrent avec eux au fond du fleuve.

Les personnes accourues sur les lieux furent comme terrifiées à la vue de ce drame terrible. On organisa les secours mais on ne parvint à retirer que trois cadavres.

M. Léger, âgé d'environ 42 ans, était curé du Châtelet depuis plusieurs années.

Lauret, son ancien élève, venait d'être reçu pharmacien à la suite d'excellentes études.

Porta, également son ancien élève, était sorti il y a quelques jours du petit séminaire d'Avon, après les prix.

Tous deux s'étaient rendus au Châtelet afin d'y passer quelques semaines de vacances. *(Le Nouvelliste)*

CHANTILLY

On écrit au *Journal de Senlis* :

Un manouvrier de Chantilly, nommé Jean-Baptiste Dupuis, dit Golbeau, âgé de 45 ans, est mort jeudi à trois heures du matin, à la suite de circonstances dont les voisins se sont vivement émus.

Lundi dernier, en effet, Dupuis reçut du nommé Lefort, matelassier à Chantilly, deux coups de poing en pleine poitrine. La scène se passait dans la cour Aaron, rue de la Machine. Dupuis violemment jeté à terre, dut être transporté sur son lit, et succomba dans les quarante-huit heures.

La rumeur publique accuse Lefort d'être l'auteur au moins involontaire de cet accident. Le parquet de Senlis en a été avisé par la gendarmerie et par la mairie de Chantilly.

BONDY

Un garçon de vingt et un ans, G... L... demeurant à Bondy, s'était blessé le jour de la fête nationale en

tirant des coups de revolver à blanc. Sa blessure considérée comme insignifiante était déjà en voie de guérison lorsque le tétanos se déclara, et le malheureux jeune homme mourut douze heures après dans des souffrances atroces.

MARCHÉ DU 7 AOUT 1890

Dammartin

Pain 0 fr. 37 le kil
Beurre. 3 fr 60 »
Œufs 9 fr. 00 le 100

Claye

Pain 0 fr. 35 le kil
Beurre. 3 fr 60 »
Œufs 8 fr. 00 le 100

L'ÉGLISE SAINT-JEAN

DE DAMMARTIN

Saint-jean, dont-il n'est demeuré que le portail méridional du reste fort mal-traité, et un morceau du transept, était un édifice assez important qui accuse une construction originelle des XII^e et XIII^e siècles (1220) et des remaniements ou additions des XVI^e et XVII^e siècles. L'édifice montrait en plan trois nefs, terminées par deux bras de croix et un chœur à sept pans, précédé à droite et à gauche, par une petite chapelle carrée.

Le portail témoigne encore, malgré les mutilations barbares qu'il a souffertes à la faveur de je ne sais quels iconoclastes, d'un style délicat et d'une rare habileté de main. La disposition est celle du portail de Notre-Dame : trois archivoltés ; tandis que deux de ces archivoltés montrent dans des gorges étroites un cordon de vignes ou d'acanthé, celle du milieu superpose en

saillie une série de statuettes avec so-cles et dais finement découpés. Les rampants sont ornés de crochets végétaux et de chimères cranement adossées. Deux contreforts dont le nu est rehaussé de pinacles du même style et un cordon de feuilles capricieusement jetées complètent le cadre.

Mais le tympan surtout était remarquable, représentant en détail la scène principale de l'histoire de Saint-Jean Baptiste, avec un charme et une élégance de dessin que l'on surprend encore, nonobstant la bêtise idiote qui a brisé les reliefs. L'on me permettra d'insister sur cette page hagiographique.

A l'étage inférieur, à droite du spectateur, Saint-Jean, vêtu d'une peau de chameau traînante et debout, au milieu des arbres d'une oasis, prêche la pénitence à deux groupes de personnages ; que tient-il de la main gauche ? probablement un livre, l'évangile de la pénitence. — A gauche un second tableau multiple, représente, à l'extrémité du linteau, une tour, c'est la prison de Machéronte ; — Jean à genoux, tandis qu'un bourreau détache sa tête vénérable ; — deux disciples emportant dans une fierte les restes du martyr ; — la fille d'Herodiade présentant sur un plat le prix de sa danse scélérate à sa mère et à Hérode qui festinent. L'on découvre encore, avec quelque effort de patience, plus d'un détail de mœurs et de coutumes intéressants : les deux cousins occupent à côté l'un de l'autre un siège long, exhaussé de trois marches, terminé par deux bras et formant dais ; la table repose sur des tréteaux et est recouverte d'une nappe pendante ; Hérode porte en sautoir une chaîne à mailles carrées ; Herodiade avance la main droite probablement pour crever l'œil de sa victime avec la

pointe d'un couteau ; un chien, c'était la coutume, est sous la table...

(à suivre) Eug. M.

SAINT-MARD

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

18 Novembre 1792 - Conformément à l'instruction de l'assemblée nationale du 14 Décembre 1789, il est procédé à l'élection d'un officier public, qui a prêté serment « d'être fidèle à la nation à la liberté et à l'Égalité. »

Le Novembre 1792 — L'an premier de la République, le maire et les officiers municipaux de la commune de Saint-Mard se sont rendus au presbytère pour demander à M. Pierre André Corbie curé, les registres des baptêmes, des mariages et des sépultures. Ils ont trouvé les registres depuis l'année 1631 jusqu'à l'année 1792. Les plus anciens ont été déposés au greffe et le dernier, entre les mains de Charlemagne Robin, officier public de la paroisse.

Le Novembre 1792 — Le maire, les officiers municipaux, procureur et notables de la commune de Saint-Mard assemblés en conseil général, nomme le sieur Hennon, arpenteur géographe à Mitry, pour faire la recherche des titres de propriété des biens communaux de la paroisse, dans tous les dépôts publics.



Madame reçoit une nouvelle domestique.

— Mais, ma fille, si vous n'avez pas de certificat, je ne peux pas savoir pourquoi vous êtes sortie de chez vos derniers maîtres.

— Eh bien ! est-ce que, moi, je demande à Madame pour quelles raisons sa dernière bonne l'a quittée ?

Librairie H. LEMARIÉ, à Dammartin

Notice sur POMPONNE-LES-LAGNY, par
l'abbé Richard.

1 vol. in-12 3 fr.

DONNAGES AUX CHAMPS, dégâts des
lapins, par Valadon et Zucher.

1 vol. in-12 4 fr.

NOUVEAU GUIDE EN AFFAIRES, conte-
nant toutes les notions de droit et tous
les modèles d'actes dont on a besoin
pour gérer ses affaires, par Durand de
Nancy.

1 vol. in-12 de 568 pages. 2 fr. 25

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DES MAIRES,
DES ADJOINTS, DES SECRÉTAIRES DE
MAIRIES, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
etc., par Durand de Nancy.

1 vol. in-12 de 792 pages. 7 fr. 50

A LOUER de suite,
jolie **MAISON** bourgeoise avec
Jardin, sise à Dammartin.

S'adresser au bureau du Journal.

PAPIER D'ARMÉNIE
Pour parfumer et assainir
les Appartements.

Le cahier de 24 morceaux, 25 CENT.

A VENDRE A L'AMIABLE
Une gentille petite
Maison Bourgeoise
Sise à **LUMIGNY.**

ARRONDISSEMENT DE COULOMMIERS

à 1 h. 1/2 de Paris (Gare : Marles-Fontenay)

(S'adresser au bureau du Journal)

VOYAGES AUX ENVIRONS DE PARIS

HISTOIRE DU VALOIS

EXCURSIONS

*Dans les forêts de Villers-Cotterets et de
Compiègne*

PROMENADES

*Sur les bords de l'Aisne, de l'Oise et de
la Marne,*

AVEC DEUX CARTES DE L'ÉTAT MAJOR

PAR

VICTOR DUJARDIN

Chevalier de la Légion d'honneur

ANCIEN RÉDACTEUR PRINCIPAL

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

1 volume petit in-8 de 490 pages
4 francs, franco

AVANT DE FAIRE AUCUN ACHAT

Adressez-vous :

MAISON

R. DELACOURT-COULANJON

60 GRANDE RUE, 60

à DAMMARTIN (S-&-M)

Qui vous vendra :

Montres Chaines. Bagues et Bracelets
en or et en argent — Boucles d'oreilles,
— Pendules — Diamants, etc.

Linge, Toiles, Nappes, Serviettes,
Etoffes et Draps pour confections etc.

Glaces — Installation et agencement
de magasin.

Le tout à des conditions excep-
tionnelles de **BON MARCHÉ.**

Le Directeur-Gérant : **F. LEMARIÉ.**

Dammartin Imp. E. Lemarié.

